

LE PROJET DE LA SEGPA JULES FERRY 2019-2022 :

1 : Une SEGPA, qu'est-ce que c'est ?

Circulaire 2015-176 du 28-10-2015 :

« La section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) est une structure qui a toute sa place dans le traitement de la grande difficulté scolaire. Elle a pour objectif la réussite du plus grand nombre d'élèves. Les enseignants spécialisés qui y exercent instaurent un climat de confiance et un contexte pédagogique stimulant. Par les méthodes pédagogiques spécifiques qu'ils mettent en œuvre, ils permettent aux élèves qui bénéficient de la Segpa de poursuivre leurs apprentissages tout en préparant leur projet professionnel. Les démarches pédagogiques utilisées prennent en compte les difficultés rencontrées par chaque élève et s'appuient sur ses potentialités pour l'aider à construire et à réaliser son projet de formation.

La SEGPA accueille des élèves présentant des difficultés graves et durables auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien. Mais elle n'a pas vocation à accueillir les élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française. »

Notre travail se centre d'avantage sur les acquis scolaires réels des élèves qu'il ne se réfère à un « profil de l'élève de SEGPA » qui n'existe pas. Certaines positions visant à écarter de la SEGPA des élèves en situation de handicap constituent des discriminations et à ce titre, sont illégales.

La SEGPA apporte à ces élèves deux éléments essentiels :

D'une part, elle les « remobilise » en restaurant leur confiance en eux-même et la conviction qu'ils peuvent progresser.

D'autre part, elle les accompagne dans la préparation de leur orientation vers la voie professionnelle.

Elle doit proposer des parcours diversifiés, ambitieux, comportant des temps d'apprentissage partagés avec les autres collégiens.

Orientation et Admission :

Les élèves y sont accueillis une fois que leurs parents ont accepté la notification pour les EGPA de leur enfant :

- Soit de la Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du 2nd degré (CDOEASD) de la DSDEN (l'Inspection Académique).

- Soit de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour les élèves en situation de handicap.

Depuis l'école primaire : Quand l'élève est repéré en CM1 comme étant en grande difficulté scolaire, à la fin de l'année, le conseil des maîtres dresse le constat des difficultés et réalise une information aux familles sur l'EGPA. En CM2, le dossier pour la pré-orientation en SEGPA est constitué. Celui-ci recueille l'avis de l'IEN (Inspecteur) puis de la sous-commission et passe en CDOEASD.

La DASEN (Inspectrice d'Académie) propose la pré-orientation, que les familles acceptent ou refusent. A l'issue de ce choix, l'élève est affecté dans une SEGPA.

Depuis le collège :

- Pour les élèves pré-orientés (en 6ème SEGPA) : un bilan de la pré-orientation vient compléter leurs dossiers (sauf pour ceux ayant été notifiés en SEGPA par la CDAPH). Il est en effet logique et cohérent avec la notion de cycle de consolidation, de reculer à la fin de la 6ème la décision d'orientation
- Pour les élèves de 6ème générale, un dossier d'orientation en SEGPA est constitué.

Ces dossiers recueillent l'avis de la sous-commission puis la CDOEASD prend une décision qui donne lieu à une proposition d'orientation en SEGPA par la DASEN. Les familles acceptent ou refusent, et l'affectation dans une SEGPA est prononcée.

Les modalités d'accueil:

16 élèves par classe

Un directeur adjoint de SEGPA

Une équipe spécialisée et resserrée (PE, PLP, PLC)

Des temps de coordination et synthèse

A partir de la 4^{ème}:

Découverte de champs professionnels - Habitat- Production Industrielle- Hygiène Alimentation Service- Espace Rural et Environnement- Vente Distribution Magasinage

Des stages en entreprise
(6 à 10 semaines)

Objectifs de la SEGPA :

Viser l'autonomie des élèves
Individualiser les parcours

Valider le CFG et éventuellement le DNB Pro

Choisir et réussir une orientation professionnelle en LP ou en apprentissage pour une formation de niveau V minimum.

Il s'agit de placer tous les élèves en situation de poursuivre, à l'issue de la SEGPA, une formation diplômante de niveau V (CAP)

Un parcours individualisé pour chacun des élèves : Le parcours Avenir :

Il doit permettre à tous les élèves de SEGPA de construire progressivement une véritable compétence à s'orienter et développer le goût d'entreprendre et d'innover, au contact d'acteurs économiques et par la découverte des établissements de formation diplômante. »

La préparation du projet d'orientation enrichit les élèves d'une expérience large, fondée sur l'exploration effective des champs professionnels présentés et permettant de véritables choix. Pour ce faire, la mise en réseau des SEGPAS de Narbonne est un outil majeur.

2/ Présentation de la SEGPA du COLLEGE JULES FERRY :

La SEGPA fait bien partie du collège, placé sous l'autorité du principal, président du Conseil d'administration (CA) : Le principal signe les autorisations de sortie à caractère pédagogique, les échanges de service ou modification d'emploi du temps, les prévisions de sortie doivent être soumises au vote du CA, les achats de matériel sont soumis au calendrier budgétaire voté par le CA.

Le Directeur adjoint chargé de la SEGPA (DACS) est le premier interlocuteur de l'enseignant. Il assure la direction pédagogique, la gestion des partenariats et la coordination générale avec le collège. Toute proposition d'organisation pédagogique doit lui être soumise.

Nous avons une classe par division (capacité maximale : 64 élèves). Chaque élève de SEGPA est un collégien à part entière et traité comme tel par l'ensemble des services du collège.

Les SEGPA rassemblent des élèves ayant des difficultés scolaires massives ne permettant pas de suivre le cursus habituel, et pour lesquels nous mettons en œuvre des enseignements spécialisés et individualisés. Il s'agit de cours généraux et aussi de cours pré-professionnels à partir de la 4ème avec des mises en situation lors de stages en entreprises. La nature et la durée de ces cours est fixée nationalement par décret. Leurs difficultés ont été reconnues suffisamment graves et persistantes pour justifier une orientation dans les enseignements adaptés. Le niveau scolaire s'étend d'une fin de CP au CM1 avec de fortes disparités inter-individuelles et intra-individuelles (un niveau CP à l'écrit et un niveau math de CM).

Ces élèves sont souvent marqués affectivement et cognitivement par leurs échecs passés (inappétence scolaire, mésestime de soi, raisonnements stéréotypés et peu évolutifs...). Ils peuvent manifester des mécanismes de défense psychique (inhibition, agressivité...). Ils sont adolescents et peuvent avoir, outre les caractéristiques de l'adolescence, des histoires accidentées et sont parfois déstructurés affectivement et socialement.

Les élèves orientés vers les EGPA ne sont pas handicapés, le seul comportement turbulent n'est pas non plus une justification suffisante pour rejoindre une SEGPA, mais la présence d'enseignants et de techniques spécialisés, font des SEGPA des lieux propices à l'inclusion scolaire de jeunes handicapés quand cela, est possible. Ces jeunes bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) établi par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH et mis en œuvre avec l'établissement ou le service médico-social, la famille, le jeune et la SEGPA.

Nous accueillons ainsi cette année (2019/2020) pas moins de 12 élèves relevant du champ du handicap (troubles du comportement pour 5 d'entre eux) ce qui est un effectif relativement sensible pour une section, en collaboration avec l'ITEP des 4

feuilles et le SESSAD de Narbonne. Ces inclusions se déroulent très bien et sont toutes parfaitement différenciées.

Il ne s'agit pas d'aller quelques temps en SEGPA pour rejoindre ensuite le cursus général, mais les SEGPA ne sont pas pour autant des filières parallèles au cursus général, elles n'ont qu'une mission : permettre aux jeunes d'accéder à une formation de niveau 5 (CAP, BEP jadis) soit en lycée professionnel soit par voie d'apprentissage. En juillet, l'ensemble de nos élèves de 3ème ont été affectés en LP.

Nous pratiquons aussi des inclusions d'élèves de SEGPA dans des cours en classes « générales », en collaboration avec les professeurs de collège.

La SEGPA a son propre projet qui s'inscrit dans celui du collège et qui a pour pilier la citoyenneté, déclinée de manière transversale dans toutes les disciplines. C'est ce projet que nous allons décliner ci-après.

Afin de permettre à nos élèves de connaître les différents champs professionnels, les 3 SEGPA de Narbonne travaillent en réseau pour que tous les élèves expérimentent l'ensemble des ateliers et pratiquent des opérations en commun.

En début d'année scolaire des fonds ont été récoltés par voie de taxe professionnelle, ce qui nous permettra de réaliser les projets prévus.

Nous avons des projets de fabrication et de vente d'objets confectionnés, et nous reconduisons l'entreprise d'économie sociale et solidaire : « Jules recycle ».

3/ Notre organisation est spécifique et constitue un second établissement à l'intérieur de l'établissement :

En effet, à l'intérieur du collège, la SEGPA constitue une filière à part, dérogatoire dans son principe comme dans son fonctionnement.

Mais, collégien à part entière, l'élève de SEGPA bénéficie de tous les services du collège :

La Vie scolaire, l'infirmerie, l'assistant de service social, le psychologue EN, le service de restauration, les clubs, le foyer...

Chaque collégien doit respecter le règlement intérieur, chaque classe utilise un cahier de texte de classe, élit un délégué de classe, la progression de chaque élève est prise en compte à chaque conseil de classe, un bulletin est envoyé à chaque famille, etc.

Un Encadrement pédagogique spécifique :

5 Professeurs des écoles spécialisés (PE) pour les disciplines classiques : enseignants du premier degré exerçant dans un collège, ils assurent l'enseignement général qui peut être complété dans d'autres disciplines par des professeurs du collège (anglais, EPS, technologie, arts plastiques...) :

2 Professeurs de Lycée Professionnel (PLP) assurant les enseignements pré-professionnels (ateliers ERE et VDL) : une préparation à la formation professionnelle en 4^e et 3^e

1 Professeur de lycée et collège (PLC) pour les cours d'espagnol et de technologie de science et vie de la terre venant compléter les enseignements.

Les cours d'EPS en barrette avec des PLC et des PE renouvelé encore cette année : très positif !

La scolarité en SEGPA s'inscrit dans des cycles :

- Cycle d'adaptation en 6^e*
- Cycle central regroupant 6^e et 5^e*
- Cycle d'orientation en 3^e*

En 6^e et 5^e est dispensé un enseignement général avec 2h hebdomadaires de module d'aide sur une durée de 25h en 6^e et de 26h en 5^e.

En 4^e et 3^e : 29h et 30h, répartis en :

23,5h d'enseignement général + 6h d'enseignement professionnel en 4^e

20,5h d'enseignement général + 12h d'enseignement professionnel en 3^e

Auxquels s'ajoutent des stages en entreprises.

Les élèves font l'objet d'évaluations continues visant à contrôler l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. Et à l'issue de la 3^{ème}, ils passent le Certificat de Formation Générale (CFG), et certains passent le Diplôme National du Brevet (DNB), série professionnelle.

Un encadrement de l'établissement adapté:

Un collaboration en interne fine avec la vie scolaire a été pensée et mise en place à la fois spécifique pour ces jeunes particuliers, et attentifs à ce qu'ils bénéficient toujours du « droit commun » propre à tout collégien : L'idée est de toujours conserver un encadrement particulier de nos jeunes et un lien tout aussi particulier avec certaines familles qui en ont besoin par l'équipe SEGPA et son directeur adjoint, tout en ayant soin que la Vie scolaire reste pour tous la référence, l'interlocuteur et l'acteur central pour tout ce qui relève de leur vie scolaire : leur vie au collège : leur épanouissement individuel et collectif au sein de l'établissement, qui passe (mais pas seulement) par la gestion des entrées, sorties, absences, punition, sanctions et attitudes au sein de l'établissement car ils sont des collégiens avant d'être des élèves de la SEGPA. La vie scolaire et le Directeur adjoint sont également les pivots entre notre institution et tous partenariats extérieurs : médico-sociaux, sociaux, protection de l'enfance, services de l'Education Nationale, associations oeuvrant pour l'aide à la parentalité ou contre le décrochage scolaire, forces de police, etc...

Un encadrement spécialisé pour certains élèves:

La SEGPA est un dispositif rompu à l'inclusion d'élèves à besoins particuliers mais il existe des besoins très spécifiques pour lesquels nos personnels ne sont spécialistes. Pour certains de nos élèves, par exemple porteurs de troubles de l'attention, du comportement et de la conduite, de dyslexies, et autres particularités voire de handicaps, des partenariats extérieurs avec des institutions spécialisées médico-sociales ont été mis en place afin d'accompagner les inclusions de ces jeunes : avec l'ITEP, le SESSAD, le CMPP, des intervenants individuels, etc.

Aide précieuse de l'ABP sur certaines situations. Et de l'AMI, ainsi que de la ville de Narbonne.

Divers projets opérationnels menés dont :

- *Vente de plantes et objets confectionnés au collège et sur le marché de Narbonne.*
- *Projets : Rencontre de professionnels pour leur parler de leur expérience et parcours*
- *Sorties histoire et patrimoine.*
- *Sorties environnement et biodiversité.*
- *Visite d'entreprises, de CFA, de LP.*
- *Petits déjeuners du monde.*

- Collège au cinema.
- Salon du livre de jeunesse.
- Sport : APP N, Ski, piscine, danse

Une Entreprise sociale et solidaire « Jules recycle » : regroupant des élèves de chaque classe de la SEGPA continue cette année à être très active. Son activité de recyclage et de valorisation des déchets cartons a permis la vente de têtes de licorne, en 3D. Et l'entreprise a fait l'objet de présentations à des structures extérieures (lycée, forum). Cette année, l'activité s'est tournée vers le bois et la construction de nichoirs.

Des stages en entreprises pour nos élèves de 4ème et de 3ème: ont été réalisés tout au long de l'année afin que les élèves construisent leur projet et leur parcours, mais lors du dernier des 4ème, beaucoup n'en ont pas trouvé (ils ont été accueillis sur d'autres classes)

Examens présentés: CFG et DNB série Pro : tous passent le CFG, et le DNB, série professionnelle.

Vœux d'orientation : Tous les 3ème formulent des vœux soit en lycée professionnel soit en centre de formation d'apprentis. avant de déboucher sur des affectations. Il faut toutefois noter que l'offre de formations sur le Narbonnais est assez réduite, ce qui nécessite donc pour ces élèves et leurs familles des déplacements ou des hébergements qu'ils refusent souvent, ou même que cela leur soit impossible en raison de l'obligation faite par des internats de disposer d'une personne référente locale qu'ils n'ont pas.

Formations de notre équipe, en plus de leur formation initiale, notre équipe est régulièrement formée sur différents sujets comme cette année :

- La démarche d'investigation appliquée à toutes les disciplines,
- Les outils numériques au service de la pédagogie adaptée,
- Journée « Aude à l'école » à Carcassonne: conférences et ateliers sur les « élèves à besoins spécifiques ».

4/ Notre projet institutionnel:

Le travail de reconstruction du projet de notre section s'inscrit parfaitement dans celui du projet de l'établissement, la SEGPA en faisant partie intégrante.

Nous avons en amont (dès 2018/2019) retravaillé chacun des axes de notre projet sous le chapeau général de la citoyenneté.

Puis dès la rentrée de septembre 2019, nous avons activement participé aux travaux des différents ateliers du projet d'établissement et en janvier 2020, nous avons développé nos propres axes de travail, spécifiques à l'enseignement adapté et spécialisé (car nous accueillons un certain nombre d'élèves en situation de handicap dans notre section).

Les actions à travailler dans notre nouveau projet :

- ***la gestion des comportements des élèves, qui posent individuellement, puis collectivement problème, et ce, de plus en plus précocement :***

Nous avons commencé par développer une échelle des sanctions harmonisée et partagée entre les enseignants de la section (voir document de Mme Sirvent). Conçu pour être parfaitement compatible avec le nouveau protocole de prise en charge des élèves perturbateurs. Il met en avant la responsabilité du professeur principal de chacune de nos divisions. Ainsi, chaque semaine, chaque professeur principal fait le point et appelle si besoin des parents.

Les 3 Lois Fondamentales de la classe sont les suivantes :

- *1/ Je viens pour apprendre et pour travailler.*
- *2/ J'ai le droit de m'exprimer, en respectant toujours les règles.*
- *3/ J'ai le droit d'être tranquille dans mon corps, dans ma tête, dans mon coeur, et dans mes affaires.*

Ces Lois sont communes à toute la SEGPA : pendant tous les cours généraux, ainsi que ceux de découverte professionnelle.

Chaque élève de la section DOIT avoir tous les jours avec lui un minimum de matériel : sac, stylo et carnet. Si ne les a pas, nous considérons qu'il ne vient pas pour travailler, et ne respecte donc pas la 1^{ière} Loi.

Un cahier de suivi peut être mis en place, en collaboration avec la Vie Scolaire, lu et renseigné heure par heure par l'ensemble de l'équipe éducative.

Des AED référents de la SEGPA nous permettent d'avoir un fonctionnement réactif : ils sont reconnus par les élèves, respectés et appréciés, ce qui permet de fluidifier et d'apaiser les situations de tension.

- ***La lutte contre l'absentéisme*** qui est particulièrement fort dans notre section, en faisant notamment appel au tissu associatif local avec qui nous avons bâti un réel partenariat, et en se tournant encore d'avantage vers les familles.
- ***Les inclusions en classes ordinaires*** : Sans doute sur un mode plus collectif qu'individuel : comme des échanges de demies-classes (ex : en langues) sur la base de groupes de besoins, d'aide pédagogique. En inscrivant dès le début de l'année dans la classe d'accueil, pour ne pas que l'élève se sente étranger au groupe. En pensant les plannings pour le permettre. En construisant des créneaux en barette avec des classes générales.
- ***L'éco-citoyenneté*** (projet largement partagé dans l'ensemble du collège).

AXE 1 DU PROJET D'ETABLISSEMENT: SE REFERER ET EDUQUER AUX VALEURS :

Objectif 1 : Partager au sein de la communauté éducative (élèves, parents, personnels, partenaires spécialisés) les valeurs émancipatrices de l'école, du service public d'éducation :

Mettre en place les fondements de l'alliance éducative, éclairer sur le sens de l'école.

Améliorer l'accueil, l'engagement et la communication avec les parents :

- **des temps d'accueil et de dialogue pour toutes les familles en début d'année.**
- **Des outils de communication, de suivi de la scolarité efficaces et maîtrisés par les parents.**
- **Des échanges conviviaux pour soutenir la parentalité au collège et un travail partenarial avec les associations.**
- **Un engagement renforcé des parents aux élections des représentants, aux rencontres parents professeurs et une implication dans la vie du collège (valorisation du travail des collégiens, coopérative...)**

Indicateurs/Cibles : Taux de participation aux élections des parents : Atteindre 25 %, taux de connexion au logiciel de suivi de scolarité : Atteindre 95 %

DECLINAISON DANS NOTRE PROJET SEGPA :

ASSURER LA FORMATION DE CITOYENS RESPONSABLES ET TOLERANTS :

Coopération avec les familles systématiquement recherchée et renforcée :

- *Par des temps conviviaux : café-parents, galette, etc. Créer ce type d'événements pour présenter nos projets, remettre les bulletins, etc. comme autant de moments forts, ritualisés qui nous aideront au fil du temps à créer du lien et une pérennité de nos actions.*
- *En début d'année scolaire : « tarte aux pommes et « Champomy » particulièrement pour expliquer, rassurer et intégrer les plus jeunes nouvellement arrivés. Leur montrer tous particulièrement comment fonctionne Pronote qui est notre grand trait d'union (le confinement l'a bien démontré!)*

- *En début d'année civile (= milieu d'année scolaire) : la galette et les vœux de la SEGPA, pour stimuler et encourager nos élèves et leurs familles en vue de « la seconde moitié du parcours » avant la fin d'année scolaire.*
- *Au printemps (= amorce de la fin d'année scolaire) : les chocolats du printemps, permettant d'aborder pour les plus grands : fin d'année, examens finaux, orientation*

Objectif 2 : Favoriser chez nos élèves l'appropriation des valeurs de la République et des compétences psychosociales pour une citoyenneté éclairée :

Construire en cycle 3 et 4 le parcours citoyen, parcours éducatif de santé, d'éducation artistique et culturelle, et parcours avenir (pour une orientation réussie).

Favoriser l'autonomie et l'initiative par un fonctionnement démocratique (délégations, CVC...)

Développer les compétences psychosociales des collégiens, les accompagner vers une citoyenneté éclairée :

- Des collégiens impliqués dans l'apprentissage des règles de la démocratie (organisation des élections des délégués de classes, CVC, expression respectueuse lors des débats en classe...)
- Des équipes pédagogiques accompagnant les collégiens dans le développement de leurs compétences psychosociales (parcours citoyen, PES, PEAC avenir construits dans toutes les disciplines et formalisés par un port folio dans l'ENT, parcours renforcés par des actions interdisciplinaires)
- Des collégiens citoyens éclairés et responsables (réflexions sociales, de développement durable, de santé...)

Indicateurs/Cibles : Taux de participation aux élections du CVC : atteindre 70 %

DECLINAISON DANS NOTRE PROJET SEGPA :

*Dans le cadre du projet fédérateur du collège: " **Vivre et apprendre ensemble**", la SEGPA a monté toute une série de projets transdisciplinaires articulés autour de la notion de « **Citoyen du 21ème siècle** », qui se déclinent sur différentes approches adaptées aux 4 niveaux.*

Cette notion de citoyenneté, associée aux valeurs qui nous portent est fondamentale en SEGPA, tant il est aisé quand on est en grande difficulté de se voir comme un élève à part, déclassé, moins considéré et de s'engouffrer dans cette identité de moindre qualité...

Un « écocitoyen » : un citoyen dans son environnement et conscient de son impact sur celui-ci : Au moyen de visites de découverte de divers milieux naturels, de la bio-diversité, de participation au concours d'écoles fleuries qui met en jeu aussi des démarches **artistiques** (Land-Art).

L'opération « Jules recycle » citée plus loin fait aussi partie de cette approche environnementale.

Progressivement cela amène, au fil des classes, vers notre activité 4e et 3e de : **Découverte des champs professionnels** de l'horticulture et aménagement d'espaces ruraux, comme de la vente/magasinage, nos ateliers. C'est le 3^e Parcours Avenir » que nous mettons en œuvre pour et auprès de chacun de nos élèves.

Un citoyen au travail : Cette **découverte des professions** débute dès les premiers niveaux (6e et 5e) par les opérations « **les métiers que j'aime** » et « **si j'étais...** » qui permet aux jeunes de découvrir différents métiers (ceux de leur entourage, ceux qu'ils aiment...) au moyen de recherches et de visites, débouchant sur des productions de padlets consultables en ligne sur le site du collège.

Ce **parcours de découverte** se poursuit en 4e et 3e par des **visites d'entreprises et établissements publics** avec les professeurs d'enseignement professionnel (Vente et production horticole), ainsi que des stages en entreprises. Progressivement, les orientations de nos élèves s'affinent ainsi.

Nous avons également concrètement le projet commun aux 2 ateliers de **fabriquer et vendre** des bougies et des herbiers (4e et 3e).

Le travail et le citoyen : Nos élèves font aussi directement **l'expérience d'entreprendre** grâce à l'entreprise éphémère d'économie sociale et solidaire (5e, 4e, 3e) « **Jules recycle** » : Cette année, il s'agit de produire encore mais surtout de vendre et valoriser les objets créés en bois (cette année : des nichoirs).

Opération sous-tendue par une réflexion centrale et sensiblement actuelle : **Comment peut-on recycler les déchets produits par notre activité ?** qui nous ramène au thème de l'environnement, et à penser un projet de développement durable.

L'autre aspect de cet outil ESS aborde le vivre ensemble et la politique car il s'agit d'expérimenter **la gouvernance démocratique** propre à toute ESS.

Un citoyen cultivé : Plusieurs activités dans les 4 niveaux, favorisent la découverte par nos élèves de leur environnement culturel : Autour de la littérature (salon du livre de jeunesse, médiathèque), de l'histoire et du patrimoine (les jeudis de l'histoire, visites de monuments de Narbonne, musées, focus sur la Résistance : le maquis, Picaussel, Traçanel...) et des arts, avec un focus particulier sur le chant :

Un citoyen « enchanté » : l'idée est là au moyen de chants, de créer une culture de la classe autour de la devise républicaine. Débouchant sur la production de padlets.

Un citoyen physique et équipier : les activités physiques et sportives et particulièrement de pleine nature (voile, canoë, courses d'orientation, VTT, ski)

permettent d'expérimenter et de développer, sur les 4 niveaux des compétences physiques et techniques, mais au-delà : la collaboration, l'engagement dans une équipe et dans des actions collectives ; l'ajustement de ses actions pour réussir une mission collective. Ce qui nous aide à instaurer une forte dynamique de classes par les retombées positives sur le climat des classes que ces activités suscitent. Toutes ces actions sont menées en collaboration avec les professeurs d'EPS du collège et dans la mixité avec les élèves du collège.

Un citoyen « cyber-critique » et sensibilisé: L'opération « **Débusqueurs de Fake News** » permet de développer l'esprit critique nécessaire à nos citoyens en construction. Elle fait l'objet de padlets sur le site du collège.

Chaque année, un vidéaste nous aide à réaliser une **séquence vidéo sur un fait sociétal** comme le racket ou le harcèlement scolaire. Généralement, nos films s'arrêtent avant le dénouement et posent la question à l'élève : « Et toi, que ferais-tu dans cette situation si tu étais... ? »

- Donner des responsabilités positives aux délégués, mise en place de rencontres avec le directeur de la SEGPA pour exposer des projets, mensuellement, tous ensemble.
- Projets Santé et Environnement (PSE) en temps de Découverte Professionnelle (ateliers)
- Actions transdisciplinaires, sur le modèle des EPI (qui doivent demeurer des dispositifs souples) sur une théorie comme par exemple l'éco-citoyenneté.
- Conseils de climat de classe dans chaque division, conseils de coopération avec utilisation de boîtes à idées.

La citoyenneté en actes :

- respecter les règles et règlements.
- Améliorer l'écoute pour favoriser les échanges, l'entraide et le vivre ensemble.
- Impliquer les élèves de SEGPA dans la vie de classe et de l'établissement (CVC, réunion des délégués, clubs, FSE, AS, CESC)

Investir la réflexion sur les valeurs de la République (EMC) :

- En développant des projets artistiques mettant en scène les élèves sur un thème sociétal.
- En multipliant les jeux de rôle et les débats sur des faits réels de société.

Objectif 3 : Construire un climat scolaire propice aux apprentissages :

Agir sur les multiples paramètres d'amélioration du climat scolaire, refuser toute violence !

A partir de l'explication d'un cadre, promouvoir le respect et la bienveillance :

- **Expliciter le cadre réglementaire, promouvoir le respect et la bienveillance : semaine d'intégration/cohésion en septembre pour toutes les classes (appropriation des règles, de la posture de collégien, des conditions de la réussite scolaire et éducative, promotion de la santé et de la citoyenneté)**
- **Initier aux méthodes de résolution des conflits et de communication non violente (médiation par les pairs, communication, tutorat entre classes, méthode LEGO...)**
- **Développer le sentiment d'appartenance : Groupes partageant des projets (liaison CM2/6ème, lecture, travaux de groupe, en îlots, jeux olympiques...) ; instances d'expression démocratique, délégations, coopératives ; respect des lieux.**
- **Accueil de nouveaux élèves : Formaliser un protocole d'accueil.**

Mieux organiser le temps, les circulations, réduire la pause méridienne.

Indicateurs/Cibles : Diminution du nombre de sanctions.

DECLINAISON DANS NOTRE PROJET SEGPA :

- *Médiation par les pairs : Protocole que peut assurer une personne de l'OCCE.*
- *Résolution de conflits : Dispositif « Sentinelle » : S'occuper de la victime.*
- *Harmonisation des réponses aux problèmes de comportements (voir préambule)*
- *Sentiment d'appartenance : T-Shirt Ferry/SEGPA.*
- *Nettoyage de la classe par les élèves (systématiquement)*
- *Surveillance des toilettes par 2 volontaires élèves.*
- *Pause méridienne : La SEGPA promeut au maximum l'implication des élèves dans l'AS, les dispositifs « Devoirs faits », la coopérative, etc. Tous ces systèmes sont autant d'occasions d'inclusions pour notre section. Et cette année, nous avons une 6ème qui raisonne vraiment en terme d'établissement.*

- *Il faudrait que tous les élèves du général puissent évoluer dans nos ateliers, et inversement, que les élèves de la section pussent bénéficier des salles spécifiques : Sciences, musique, arts plastiques, collections de livres, etc.*

(NB : La moitié du bât C a été construit pour la SEGPA avec inauguration par les élèves de la SEGPA, mais ensuite, ils ont été basés aux annexes).

Favoriser les échanges extérieurs pour connaître, comprendre, accepter l'autre et développer la tolérance :

- *En proposant aux élèves des voyages scolaires qui leur permettent de coopérer et de prendre en compte le « vivre ensemble ».*
- *Poursuivre les actions mises en place avec des partenaires extérieurs en matière d'éducation à la santé et à la citoyenneté (prévention SIDA, Enfance et Partage...)*
- *Engager la préparation du PSC1 en préparant les élèves de SEGPA.*

Indicateurs :

- *Participation des élèves de SEGPA aux instances telles que le CVC, la formation des délégués.*
- *Taux de réussite au PSC1.*
- *Nombre d'incidents relatifs à une atteinte à autrui.*
- *Nombre de voyages scolaires proposés sur les 4 années au collège.*

AXE 2 DU PROJET D'ETABLISSEMENT:

LA REUSSITE POUR TOUS – LA REUSSITE POUR CHACUN :

OBJECTIF 1 : Des stratégies d'apprentissage explicites et favorisant l'implication des élèves.

Développer la connaissance des mécanismes d'apprentissage, partager avec les élèves les objectifs et processus d'apprentissages, les rendre acteurs de leurs progrès.

- Des équipes pédagogiques maîtrisant et mettant en œuvre les connaissances sur les mécanismes d'apprentissage (développement des cogniclasses par ex)
- Un accompagnement personnalisé permettant une différenciation et un parcours de réussite individualisé, explicité et contractualisé avec les collégiens.

Indicateurs/Cibles : augmentation du nombre de cogniclasses.

DECLINAISON DANS NOTRE PROJET SEGPA :

Favoriser une évolution des pratiques pédagogiques de classes et des pratiques d'évaluation :

- *En diversifiant les contenus et outils pédagogiques et en les adaptant aux difficultés de l'élève.*
- *En développant l'auto-évaluation qui permet à l'élève d'avoir un regard réflexif sur sa production.*
- *En adoptant des modes d'évaluation plus valorisants (possibilité de rattraper un contrôle raté, prise en compte des efforts)*
- *En définissant et en communiquant aux élèves les critères permettant d'évaluer les compétences visées.*
- *En les intégrant à la réflexion sur les indicateurs de réussite.*
- *En diversifiant les phases d'apprentissage en classe (travail en groupes, individuel, en tutorat, en îlots...)*
- *En rendant l'élève acteur de son parcours et en lui permettant de réfléchir à ce qui doit être mise en œuvre pour progresser.*

- *En utilisant l'environnement proche pour donner du sens aux apprentissages.*
- *En développant l'utilisation d'outils communs à l'ensemble de l'équipe pédagogique pour permettre aux élèves de s'adapter plus facilement aux changements.*

Une dimension pédagogique adaptée :

L'action en classe s'appuie sur quelques principes :

1/ Structurer les habitudes de travail dans le groupe classe :

Structurer le temps (ex : annoncer et écrire le déroulement des activités prévues, ritualiser les activités pédagogiques).

Structurer l'espace (ex : réglementer les mises en rang, les entrées et sorties de classe, déplacements dans la classe).

Structurer les relations (ex : réglementer la prise de parole et l'usage du vouvoiement, se lever quand un adulte entre en classe...).

Structurer les contenus (ex : Prévoir différents types d'exercices : systématisation, renforcement... contrôler le dosage écrit/oral, individuel/groupes/collectifs, ne pas aborder plusieurs notions nouvelles à la fois).

2/ Gérer le groupe :

Proposer en début d'année scolaire des activités qui participent à la cohésion du groupe-classe et la renforcent : connaissance de soi et des autres, projet de sortie...

Et toujours garder en tête que le conflit n'est pas l'expression de l'échec de l'enseignant. Mais un évènement qui bien traité, sera source de progrès pour tous.

3/ Enseigner autrement :

L'adaptation pédagogique opère souvent de grands détours visant la reconnaissance d'acquis et le raccrochage à un parcours souvent interrompu. Il ne s'agit donc pas d'appliquer strictement les programmes de l'école et du collège, mais de s'y référer pour établir des progressions adaptées.

Prendre en compte la grande hétérogénéité des groupes dans divers domaines : acquisitions, attitudes, implications, fatigabilité.

Constituer des groupes de besoins

Varier les démarches d'enseignement : Prendre le temps de recueillir les représentations initiales des élèves, proposer des situations problèmes favorisant l'activité intellectuelle.

Favoriser l'évaluation formative : Utiliser avec lucidité le système de notation en vigueur au collège.

4/ Ecouter, valoriser, responsabiliser les élèves :

Se garder de tout pronostic afin de mieux construire des projets et baliser les parcours individualisés.

Encourager et reconnaître les acquis et les progrès.

5/ La SEGPA est une équipe soudée, habituée au traitement collectif des difficultés :

Des réunions hebdomadaires sont programmées avec toute l'équipe pédagogique de la SEGPA. Ce qui permet d'échanger régulièrement sur les élèves, les pratiques, l'organisation. C'est un moyen de lever beaucoup de difficultés spécifique à la SEGPA, qui trouvent le plus souvent des réponses à l'issue de ces réflexions collectives.

OBJECTIF 2 : Un suivi de la scolarité efficient, partagé et valorisant les progrès.

Mettre en place un suivi de scolarité en continu, évaluer l'atteinte des objectifs, refonder les conseils de classe, valider le socle commun.

- **Des référentiels de validation des compétences partagés (en équipe pédagogique et avec les collégiens et parents) Des évaluations communes.**
- **Communiquer aux collégiens et aux parents en continu l'atteinte des objectifs (présentation en début d'année et outils permettant le suivi individualisé au fil de l'eau)**
- **Dialoguer en continu avec les collégiens et parents sur les apprentissages, les difficultés et les évaluations.**
- **Refonder les conseils de classe (bilans périodiques dans les parcours de réussite des collégiens et lieux de remédiation)**

Indicateurs/Cibles : Validation du socle : Atteindre 80 %

DECLINAISON DANS NOTRE PROJET SEGPA :

Avoir de l'ambition et des résultats pour tous :

- *En revalorisant l'image de soi des élèves dès leur entrée en SEGPA.*
- *En étant tout à la fois bienveillant et exigeant.*
- *En s'appuyant sur les compétences et les capacités de chaque élève pour les faire progresser à leur rythme.*
- *En prenant en compte toutes les difficultés de l'élève et en s'appuyant notamment sur le projet individuel de formation (le parcours avenir de chaque élève) tout au long de sa scolarité au collège.*
- *En proposant un contenu pédagogique le plus ambitieux possible.*
- *En proposant une orientation en 2nde professionnelle lorsque cela est envisageable, préférentiellement en lycée professionnel plutôt qu'en apprentissage afin de garantir une affectation en septembre après la sortie des élèves du collège.*
- *En développant des projets pédagogiques communs entre la SEGPA et d'autres classes du collège.*

- *En prenant en compte les PAI et les PAP mis en place dans la remédiation proposée en classe.*
- *En accompagnant l'ensemble des élèves de 3ème SEGPA aux compétences du pallier 2 du socle indispensable pour l'obtention du CFG.*
- *En validant pour certains élèves quelques compétences du pallier 3.*
- *Différenciation des évaluations pour chaque élève et non des évaluations communes, c'est bien ce qui constitue l'ADN de la SEGPA.*
- *Echanges de pratiques sur les méthodes d'évaluation dans la SEGPA. Nous nous situons de fait dans l'évaluation positive. En partant du niveau de chaque élève.*
- *Nous différencions même en fonction des disciplines.*
- *Cogni-classe : On étend à toute l'équipe qui conserve ce qui fonctionne, en concertation.*
- *Echanges de pratiques également entre les 3 SEGPAS de Narbonne, voire du département.*

OBJECTIF 3 : Des parcours adaptés aux besoins particuliers :

Différencier les parcours des élèves, prendre en charge les besoins particuliers.

- Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) : Passerelle en fin de cycle, PPRE de remédiation aux difficultés en cours de cycle
- Plan d'accompagnement personnalisé (PAP) : Préconisations pour remédier à des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages (dys...)
- Projet d'accueil individualisé (PAI) pour les collégiens dont l'état de santé le nécessite.
- Projet personnalisé de scolarisation PPS pour les collégiens dont la situation répond à la définition du handicap et bénéficiant d'une ou de plusieurs notification d'accès à des droits de la CDAPH.
- Dispositif d'accompagnement du collégien pour « Re-Bon-Dire », rebondir pour les élèves dits « décrocheurs ».
- Modules de réparation et d'approfondissement citoyen (MRAC) pour les collégiens au comportement inadapté.

DECLINAISON DANS NOTRE PROJET SEGPA :

La SEGPA représente en elle-même une catégorie spécifique de collégiens qui ne correspond à aucune de celles citées ci-avant, et pour lesquels, la structure SEGPA est une réponse en soi : Les collégiens présentant des difficultés et retards scolaires graves et persistants, tels qu'ils ne seront pas rattrapés.

Nous y déclinons spécifiquement les axes de travail suivants :

Consolider et accroître la persévérance scolaire :

- *En nous appuyant sur des projets pluridisciplinaires qui donnent du sens aux apprentissages.*
- *En développant les voyages scolaires pour ces élèves souvent issus de milieux défavorisés.*
- *En donnant une image positive et attrayante de l'école dans laquelle l'ensemble des élèves a sa place.*
- *En utilisant le site internet du collège pour valoriser les projets et les actions réalisées.*

- *En travaillant en étroite collaboration avec les parents.*
- *En utilisant l'accompagnement personnalisé ou les modules d'aide spécifique en 5ème pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des élèves.*
- *En impliquant les élèves à travers des projets innovants (création de notre mini entreprise d'économie sociale et solidaire « Jules recycle »).*

Favoriser un climat serein propice aux apprentissages :

- *En demandant aux élèves de se ranger dans le calme avant de rentrer en classe.*
- *En étant vigilant sur le comportement inhabituel des élèves.*
- *En anticipant et en gérant les conflits dès que cela est possible.*
- *En tenant compte du modèle éducatif que peuvent avoir certains élèves.*
- *En montrant une image positive des élèves de SEGPA à travers des projets ou des réalisations diverses.*
- *En faisant de l'élève de SEGPA un collégien ayant sa place dans l'établissement.*

Assurer une éducation à l'orientation choisie :

- *En multipliant les rencontres avec les parents, tout au long des 4 années de scolarité au collège, afin de leur expliquer les différentes formations auxquelles leur enfant aura accès.*
- *En informant les élèves des choix possibles.*
- *En s'appuyant sur l'expertise de la psychologue - Conseillère d'Orientation et le CIO pour aider les élèves et leurs familles.*
- *En mettant en place dès la classe de 6ème le Parcours Avenir avec une entrée par les métiers.*
- *En validant des lieux de stages qui contribuent à apporter un véritable choix à l'orientation.*

Prévenir le décrochage scolaire :

- *En travaillant en partenariat avec les familles.*

- *En impliquant les partenaires sociaux et associatifs (MECS, AS, ABP, AMI...)*
- *En proposant des parcours individualisés.*
- *En innovant dans les pratiques éducatives et pédagogiques (tutorat entre pairs, avec un adulte...)*

Garantir une culture commune :

- *En participant à des projets et des sorties scolaires qui favorisent l'accès à la culture et une ouverture vers le monde extérieur (Salon du Livre et de la Jeunesse, Expositions comme « Visa pour l'image »,...)*
- *En permettant aux élèves de SEGPA de participer aux différentes activités périscolaires (clubs, association sportive...)*
- *En développant les devoirs communs pour le Certificat de Formation Générale et pour le Diplôme National du Brevet, série professionnelle.*
- *En développant des actions favorisant l'enrichissement de la culture cinématographique des élèves (participation à « Collège au cinéma »...)*

Indicateurs :

- *Intérêt porté aux disciplines.*
- *Degré d'autonomie et d'implication des élèves en classe et dans leur travail personnel.*
- *Taux d'absentéisme.*
- *Taux de retards.*
- *Taux d'incivilités (punitions, sanctions).*
- *Participation des élèves aux instances (CVC, CA).*
- *Participation aux concours.*
- *Taux de validation du palier 2 et nombre de compétences du palier 3, du niveau A1 et A2.*
- *Résultats au CFG.*
- *Taux d'inscriptions au DNB Pro.*
- *Proportion d'élèves inscrits en CAP, en 2nde Pro.*

- *Taux de réussite au CAP, eu Bac Pro.*
- *Poursuite d'étude après l'obtention d'un CAP.*

AXE 3 DU PROJET D'ETABLISSEMENT: MOBILISER ET COOPERER :

OBJECTIF 1 : Développer la coopération entre élèves :

Mettre la coopération au coeur des pratiques pédagogiques, développer le numérique.

DECLINAISON DANS NOTRE PROJET SEGPA : (Voir l'axe 1)

OBJECTIF 2 : Accroître le travail collaboratif au sein de la communauté éducative :

Echanger au sein de la communauté éducative, renforcer la liaison cycle 3.

DECLINAISON DANS NOTRE PROJET SEGPA :

AMELIORER L'EFFICACITE DES ACTIONS MENEES EN PARTENARIAT DANS UN DISPOSITIF DE RESEAUX :

Dans l'établissement :

- *En développant les échanges de pratiques entre professeurs des écoles spécialisés, professeurs de lycée professionnel et les professeurs du collège.*
- *En mutualisant les compétences de l'ensemble des professeurs et permettre ainsi une meilleure inclusion des élèves de SEGPA au sein de l'établissement.*
- *En multipliant les projets entre classes de SEGPA et les autres classes du collège.*
- *En s'appuyant sur les ressources médico-sociales de l'établissement (PSY-EN, AS, Infirmière, médecin scolaire, CPE)*

Dans les liaisons inter-cycles :

- *En développant la continuité école – Collège et Collège – LP et Collège – CFA, à travers des projets auxquels participeraient les élèves de SEGPA.*
- *En développant les rencontres des équipes pédagogiques.*

Indicateurs :

- *Nombre de projets inter-disciplinaires.*
- *Nombre de projets inter-cycles.*
- *Taux d'inclusion d'élèves de SEGPA par niveau.*

Avec les partenaires extérieurs :

L'une des particularité de l'enseignement adapté et spécialisé est de travailler constamment avec des partenaires hors éducation nationale : familles, travailleurs sociaux, médico-sociaux, associatifs, sanitaires, de la ville, et entreprises privées (pour les stages par exemple). La SEGPA se situant au carrefour de ces systèmes de réseaux et se devant d'avoir constamment en tête le souci de reconnaître et d'utiliser les compétences spécifiques de chacun apportant des regards croisés riches et complexes:

- En faisant de la famille ou des représentants légaux des acteurs indispensables tout au long de la scolarité de leur enfant.*
- En s'appuyant sur les associations partenaires qui accompagnent les publics les plus fragiles (ABP, AMI, Mairie...)*
- En travaillant en étroite collaboration avec les établissements, services et organismes sociaux et médico-sociaux du secteur (CMPP, CMP, CMS, ITEP, IME, MECS, etc.)*
- En faisant des entreprises des partenaires privilégiés et en leur accordant une place importante au sein de l'établissement dans la construction du Parcours Avenir et l'élaboration du Projet professionnel des élèves.*
- En s'ouvrant vers les conseils départementaux et régionaux, les Ministères de la Défense, de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'Environnement pour favoriser des échanges, propices à une grande variété et diversité de possibilités professionnelles pour nos élèves.*

Indicateurs :

- Nombre d'échanges avec les différents partenaires possibles.*
- Taux de décrochage scolaire post 3ème.*

OBJECTIF 3 : Mobiliser les partenaires au service de la réussite scolaire :

Construire avec les partenaires un plan d'action pour un immobilier et des infrastructures propices aux apprentissages.

DECLINAISON DANS NOTRE PROJET SEGPA :

Travaux prévus : Nos installations sur les ateliers ERE (Environnement rural) et VDL (Vente Distribution Logistique) sont vétustes et très détériorées. Ils ne remplissent plus les normes de sécurité ni d'efficacité actuelles. **Le CD travaille actuellement avec le collège à la reconstruction des ateliers : nous en sommes à la phase de décision des nouvelles installations et équipements et de planification des travaux à venir.**

ANNEXE :

Notre contrat de base pour travailler avec les élèves et leurs familles :

« S.E.G.P.A » :

S , comme : Santé physique et mentale :

C'est la base de toute activité. Elle s'entretient en dormant suffisamment : se coucher tôt, pour dormir pas pour regarder des écrans, bien manger le matin, attention à ce que l'on absorbe (alcool, drogues)

E, comme : Etre là !

Tous les jours, à chaque cours. Si l'élève est trop souvent absent, il ne peut pas suivre en cours. Si trop d'absences sont constatées, la Vie Scolaire vous contacte pour avertir et demander des explications. Si ça recommence, un signalement est posé.

G, comme « G pas le choix » !

Je n'ai pas le choix : TOUS les cours et activité que propose le collège sont OBLIGATOIRES, on ne les choisit pas : EPS (natation, danse), ateliers, sorties, réseaux, stages, SVT, etc... choisir de ne pas s'y rendre, c'est s'exposer à un signalement d'absence non justifiée. A moins de produire un certificat médical.

P, comme : Partager des moments et des lieux en commun, avec d'autres personnes, élèves et adultes, c'est s'engager à respecter la discipline du collège symbolisée par le règlement intérieur.

A, comme : Apporter ses affaires : Fournitures, tenue d'EPS, tenue de travail, tous les jours, pour bien travailler.